

Plateforme d'Observation des Solidarités

DREETS des Pays de la Loire et commissaire à la lutte contre la pauvreté

<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/>

Groupe de travail « Pauvreté » Compte-rendu n°8 – 20/10/2023

Participants :

ANLCI : Armelle DESABAYE-NOURRY (DELAMPLE)
ANLCI : Elise BERNET
ARS : Fabien MORINEAU
Banque de France : Emmanuel BRONZINI DE CARAFFA
Banque Alimentaire : Bernard MÉTAIS
CAF 44 : Nicolas CLEMENT
CAF 49 : Sylvie FERRE
CESER : Sébastien PROESCHEL
CESER : Dominique LAPERRIERE-MICHAUD
Conseil Départemental 44 : Lucie RETIF
Conseil Départemental 49 : Julie BLOUIN
Conseil Départemental 49 : Raphaëlle LORNE
Conseil Départemental 53 : Brice COIGNARD
Conseil Départemental 72 : Jocelyne HERBRON
Conseil Départemental 72 : Matthieu GREMONT
CROUS : Hervé AMIARD
DDETS 44 : Rémi MORANDEAU
DDETS 85 : Valérie CLEMOT
DDETSPP 53 : Benyounés ALLALI
Insee : Ophélie KAISER, Amandine RODRIGUES et Perrine BAUER

Pôle Emploi : Gaëtan COIRIER

SIAO : Paul COUTENS

URAF : Anne-Yvonne PETITEAU

URRIOPS : Anouk GRAYON

Excusés :

ARML : Benoit DRAPEAU

Conseil Départemental 44 : Claire MARTIN

DREETS : Christophe BUZZI

DDETS 49 : Muriel FILIPPI

DREETS : Laurence ARTAUD-DAVID

UDCCAS 44 : Florence CLERGEAU

UDCCAS 85 : Yveline THIBAUD

Animation/coordination :

Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : François GAUTIER

Compas : Michaël BERNIER et Stéphanie BIGO

DREETS : Elisabeth GALLARD et Yann SICAMOIS

Ordre du jour :

- Introduction de François Gauthier, commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- Présentation de la plateforme
- Les attendus du groupe de travail « Pauvreté »
- Présentation du panorama de la pauvreté réalisée par l'Insee
- Echanges sur le tableau de bord pauvreté et les indicateurs clés sélectionnés
- Programmation des temps de travail pour 2024

Introduction de François Gauthier, commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Le pacte des solidarités qui a été présenté le 18 septembre dernier porte 25 mesures qui totalise 20 milliards d'euros au niveau national, c'est 50% de plus par rapport à la stratégie précédente. Il s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 - Prévenir la pauvreté et de la lutte contre les inégalités dès l'enfance
- Axe 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous
- Axe 3 - Lutter contre la grande exclusion et de l'accès aux droits
- Axe 4 – Construire une transition écologique solidaire

Le cadre de déploiement régional de ce pacte des solidarités comprend le panorama de la pauvreté qui a été présenté par l'INSEE le 3 octobre dernier. Des diagnostics territoriaux sont conduits actuellement avec chaque conseil départemental avec pour objectif d'aboutir à des pactes départementaux des solidarités d'ici début 2024, ils seront contractualisés entre l'État et les conseils départementaux de la région mais également avec Nantes Métropole.

Au niveau de l'État, il existe un cadre de coordination des sujets de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui réunit 2 à 3 fois par an, les principales directions de l'État qui sont concernés par les sujets de lutte contre la pauvreté, mais également les opérateurs qui sont en lien avec l'État et la politique de lutte contre la pauvreté.

La conférence régionale des acteurs du pacte des solidarités des Pays de la Loire qui aura lieu le 7 novembre prochain sera constitué de 2 grands temps : un temps de présentation du pacte des solidarités puis un temps de présentation du panorama régional Insee. Ensuite, 2 thématiques de travail seront abordées qui visent à alimenter la feuille de route régionale. Les 2 thématiques qui ont été retenues dans le cadre des échanges avec les acteurs de de la région, c'est d'une part les sujets de transition écologique solidaire et d'autre part la question de la précarité en milieu rural.

Le groupe de travail pauvreté de la plateforme d'observation des solidarités se veut un instrument complémentaire qui vise à accompagner l'ensemble des structures : les services de l'État, les associations et les collectivités sur la compréhension des phénomènes de pauvreté dans les Pays de la Loire. C'est une instance de concertation et de partage d'informations sur les phénomènes de pauvreté dans les Pays de la Loire, de partage des constats, des indicateurs et des études existantes. L'objectif du groupe de travail est d'avoir une meilleure vision de la situation de la pauvreté et de la précarité dans les Pays de la Loire.

La présentation et la mise en œuvre du Pacte des Solidarités sont disponibles sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/pacte-des-solidarites-2023-2027/>

La présentation de la plateforme et les attendus du groupe de travail « Pauvreté »

La plateforme d'observation des solidarités est un espace pour recenser, valoriser et mettre à disposition les informations disponibles ; repérer, analyser les besoins en matière d'observation, d'études et de diagnostic ; mais également programmer, organiser et diffuser des études et enfin animer et échanger avec l'ensemble des partenaires de la région autour des sujets de la plateforme d'observation des solidarités.

Toutes les actualités de la Plateforme ainsi que les informations partagées autour des groupes de travail sont disponibles sur le site internet :

www.pos-pays-de-la-loire.fr

Actuellement, la plateforme d'observation des solidarités dispose de 3 groupes de travail : le groupe de travail pauvreté, un groupe de travail autour des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, l'objectif de ce groupe de travail est de mettre en place un observatoire sur ce champ et enfin, un groupe de travail autour de l'aide alimentaire verra le jour prochainement.

Une lettre d'information, qui reprend les différentes informations de la plateforme, est diffusée tous les 3 mois. La dernière est parue en octobre :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/lettres-eletroniques/>

Depuis cette année, des matinales thématiques ont été mises en place sous forme de webinaire. Ces matinales consistent à des présentations d'études sur une thématique particulière. La première matinale thématique, qui a eu lieu au mois de juillet, a eu pour sujet la fragilité numérique. L'Insee et le Compas ont présenté une étude et un indicateur synthétique sur ce sujet : <https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/matinale/>

La deuxième matinale thématique aura lieu le 5 décembre sur la mobilité solidaire avec le CEREMA, qui présentera son étude [la mobilité solidaire à vocation d'insertion professionnelle en Pays de la Loire](#) et également l'Insee qui nous présentera une étude sur [l'accessibilité aux services publics nettement améliorée par le réseau France Services](#).

Enfin, une conférence des partenaires de la plateforme d'observation des solidarités sur la thématique de l'aide alimentaire aura lieu au cours du mois de mars 2024.

La présentation de la plateforme est disponible sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/gt-pauvrete-du-20-octobre-2023/>

Les attendus du groupe de travail « Pauvreté »

L'objectif du groupe de travail Pauvreté est de contribuer à une meilleure connaissance des phénomènes de pauvreté et de tendances d'évolution au niveau régional. Pour cela, le groupe a pour but de partager des données, des études et d'actualiser des indicateurs afin d'avoir un rôle de veille sociale. Le groupe de travail Pauvreté travaille en collaboration avec François Gautier, commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. Ce groupe a été créé en septembre 2020. Il s'est réuni 7 fois depuis.

Ce groupe a 2 ambitions. Tout d'abord, partager des études et des travaux sur les phénomènes de pauvreté.

En 2022, 2 études ont été présentées : une par la DREETS autour des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi :

https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/dreets_rapport_les_demandeurs_eloignes_de_l_emploi_web.pdf

et une autre par l'Insee, sur les jeunes en emploi, ni en études, ni en formation (Neets) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5899341>

La deuxième ambition est de disposer d'un outil de partage collectif au niveau régional des données d'observation de la pauvreté.

Depuis le début de ce groupe de travail, un tableau de bord a été créé autour des indicateurs conjoncturels de la pauvreté en Pays de la Loire avec l'ensemble des partenaires du groupe de travail. Ce tableau de bord est disponible sur le site de la Plateforme d'observation des solidarités :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/tableau-de-bord-des-indicateurs-de-la-pauvrete-decembre-2022/>

A partir de ce tableau de bord, un certain nombre de chiffres clés a été sélectionné dans l'objectif de mettre en place une note de conjoncture au premier trimestre 2024.

Les attendus du groupe de travail « Pauvreté » sont disponibles sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/gt-pauvrete-du-20-octobre-2023/>

Présentation du panorama de la pauvreté réalisée par l'Insee

L'Insee a sorti un dossier complet sur la pauvreté dans la région le 3 octobre dernier, l'Insee disposant d'un partenariat national avec la délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté. Un dossier du même type est sorti dans chaque région au mois d'octobre. Une description générale de la pauvreté est faite dans chaque dossier et une typologie des ménages est proposée pour identifier la diversité des situations. Des zooms thématiques sont disponibles également avec des études déjà parues dans le fil rouge mené précédemment sur la pauvreté et les inégalités dans les Pays de la Loire. Le dossier se termine par une approche cartographique en sept thèmes pour faire le point sur les freins et les fragilités qui peuvent renforcer les situations de pauvreté.

Le support de présentation du Panorama de la Pauvreté est disponible sur le site de la POS :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/privatespace/panorama-de-la-pauvrete-dans-les-pays-de-la-loire/>

Le Panorama de la pauvreté dans les Pays de la Loire est disponible sur les sites de la POS et de l'Insee :

<https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/publications/panorama-de-la-pauvrete-dans-les-pays-de-la-loire-une-diversite-de-situations-individuelles-et-territoriales/>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7679646>

Echanges sur le tableau de bord pauvreté et les indicateurs clés sélectionnés

Le tableau de bord de la pauvreté se veut être un travail complémentaire par rapport au travail statistique de l'Insee. L'objectif étant de déterminer les indicateurs clés qui nous apparaîtraient être importants à mettre en avant si nous devons avoir un tableau de bord de suivi de l'évolution des phénomènes de pauvreté sur un temps plus court. Nous avons tous des approches et des entrées différentes sur les phénomènes de pauvreté et la compréhension des phénomènes de pauvreté, un conseil départemental va regarder plus particulièrement par exemple l'évolution du RSA dans le département ou d'un certain nombre d'indicateurs comme le recours aux Fonds de solidarité logement, les services de l'Etat vont regarder à la fois le volet des prestations de solidarité, mais aussi le recours au dispositif d'hébergement d'urgence et l'aide alimentaire sera plus observé par les associations. Ainsi, l'objectif de ce tableau de bord est d'avoir un dispositif qui permet de qualifier et de constater l'évolution des phénomènes de précarité dans les Pays de la Loire par différentes entrées, qu'elles soient pauvreté monétaire, pauvreté institutionnelle, voir si possible sur certains éléments de conditions de vie.

Une note de conjoncture sera ainsi réalisée en présentant une infographie des chiffres clés de la pauvreté en Pays de la Loire pour une publication au 1er trimestre 2024 et une transmission aux partenaires de la POS pour une diffusion à l'ensemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Pays de la Loire

A partir du tableau de bord sur les indicateurs conjoncturels de la pauvreté en Pays de la Loire créé avec l'ensemble des partenaires depuis 2020, **13 indicateurs** ont été sélectionnés. Ils ont été répartis en 4 thématiques :

Indicateurs de précarité ou de grande précarité :

- Le nombre de dossiers déclarés recevables par la commission de **surendettement**
- Le nombre d'allocataires du **RSA**
- Le nombre de nouveaux ménages bénéficiaires du **RSA**
- Le nombre d'allocataires de l'**AAH**
- Le nombre d'allocataires de l'**ASS**

Indicateurs de logement/hébergement :

- Le nombre de ménages bénéficiaires des aides FSL "accès au **logement** " (au moins une aide dans l'année)
- Le nombre d'allocataires d'une aide au **logement**
- Le nombre de demandes effectives d'**hébergement** d'urgence (en personnes)

Indicateur de la précarité alimentaire :

- Le nombre de personnes différentes bénéficiaires par an des aides **alimentaires**

Indicateur de la fragilité des jeunes :

- Le nombre de bénéficiaires du contrat d'engagement **jeunes** à taux plein (stocks)
- Le nombre de contrats **jeunes** majeurs
- Le nombre **d'étudiants** boursiers bénéficiaires du repas à 1 €
- Le nombre **d'étudiants** non boursiers bénéficiaires du repas à 1 €

Proposition de nouveaux indicateurs

2 contraintes à respecter :

- La possibilité de fournir les données pour chaque département
 - Mettre à disposition pour décembre 2023 des données extraites au 31/12/2022
-
- ❖ Remplacer l'indicateur du nombre de bénéficiaires de l'ASS (prestation qui a vocation potentiellement à s'éteindre dans les années à venir) par le nombre de **bénéficiaires de la prime d'activité**.
 - ❖ Ajouter un indicateur sur la **fragilité bancaire : Demandes de droit au compte / Déclarations d'incidents de paiement** sur les chèques ou les crédits (Banque de France / données annuelles / 2022) ;
 - ❖ Le nombre **de dossiers ou d'expulsions dans le cadre des CCAPEX** (CD).
 - ❖ Attention à l'évolution de l'AAH avec la **déconjugalisation de l'allocation** : prudence d'usage sur cet indicateur mais importance de le maintenir.
 - ❖ **Mesures d'accompagnement social personnalisé** (UDAF / départemental / 31/12/22)
 - ❖ Un indicateur territorialisé pour aborder **la privation matérielle** : un objectif pour 2024
 - ❖ 1 indicateur sur **l'illettrisme** ? (Quelle disponibilité à l'échelle régionale et départementale ?)
 - ❖ **Les jeunes sortant de l'ASE** : un indicateur complémentaire en 2024

Une première version de la note de conjoncture sera réalisée en fin d'année 2023 et soumise à validation auprès des partenaires en début d'année 2024 pour une diffusion en mars 2024. Il faudra réfléchir ultérieurement à la temporalité de cette note de conjoncture (sortir une deuxième note de conjoncture en fin d'année 2024 ?).

Prochaine réunion

Vendredi 23 février 2024 de 10h à 12h

3 temps programmés lors des prochains groupes de travail :

- Un point de conjoncture des phénomènes et évolutions récents de la pauvreté repérés par chaque partenaire
- La présentation d'une étude récente par un des partenaires
- Un temps d'échange sur une thématique arrêtée à l'avance

Pour le GT de février 2024, la thématique retenue est « ***L'observation de la pauvreté en milieu rural*** »

Appel à contribution : si vous avez des idées, des initiatives qui ont été portées dans d'autres régions sur cette question de l'observation des phénomènes de précarité en milieu rural, n'hésitez pas à nous en faire part afin de construire ce temps de travail du 23 février : contact@pos-pays-de-la-loire.fr